

conde non moins sérieuse, que voici :

Supposons que le partage apporte l'aisance à tout le monde, combien de temps durera cet heureux état de choses ?

Nous pouvons supposer, n'est-ce pas ? sans témérité, qu'il existe dans la bonne ville de Québec des ivrognes, des idiots, des gens incapables de gérer leurs affaires, des joueurs, des prodiges, des malades, des infirmes ; nous savons également qu'on y trouve une quantité d'hommes économes, laborieux, industriels. Dans ces conditions est-ce une témérité de conclure qu'au bout d'un certain laps de temps les uns auront perdu leur fortune, tandis que les autres auront accru la leur ? Assurément non. Alors que ferez-vous ? Abandonnez-vous les incapables à leur triste sort ? Ce sera fermer une seconde fois les portes du paradis terrestre. Procéderez-vous tous les ans à un nouveau partage des biens ? Ce sera donner une prime à l'imbécillité et décourager à tout jamais les travailleurs.

Vous le voyez, cher ami, votre plan n'est qu'une folle chimère.

— Mon Père, me dira un second socialiste, le plan de mon collègue est, je l'avoue stupide, mais vous serez bien obligé de vous incliner devant le mien.

Ma doctrine est le collectivisme. D'après nous, l'Etat seul doit posséder tous les biens au nom de la communauté. Tous les citoyens deviennent ses employés ; et ils sont rémunérés au pro rata de leurs services.

— Alors les salaires varieront avec les capacités ?

— Assurément. La justice exige que chacun soit rétribué selon ses mérites.

— Consentiriez-vous à me dresser une échelle des salaires réglée d'après vos conceptions collectivistes ?

— Je n'y vois point d'inconvé-

nients ; pourvu qu'il soit entendu que mes chiffres sont de simples approximations :

Salaires annuels

D'un manoeuvre.	\$ 600.00
D'un artisan.	800.00
D'un comptable.	1,200.00
D'un ingénieur.	3,000.00
D'un grand entrepreneur.	8,000.00
D'un ministre.	10,000.00

Vous le voyez, mon Père, dans mes estimés je me suis efforcé de sauvegarder les lois de la justice.

— Je le vois bien, mais je constate en même temps, mon pauvre ami, que vous avez complètement négligé les lois de l'égalité. Vos théories ne modifient point essentiellement la société actuelle. Un homme qui gagne huit ou dix mille piastres est un riche, celui qui n'en gagne que six ou huit cents est un pauvre. Dans ces conditions, on peut bien vous appliquer le refrain célèbre :

Ce n'est pas la peine, assurément, De changer de gouvernement.

Hélas ! Combien de chimères ne résistent pas plus que la vôtre à l'épreuve de l'expérimentation !

Si quelqu'un parmi vous connaît un plan meilleur, j'attends qu'il nous l'expose.

— Mon Père, dit à son tour un troisième orateur, mes deux collègues ont dénaturé les vrais principes du socialisme. Le socialisme a pour objet essentiel de donner satisfaction aux besoins de l'homme. C'est donc une erreur de tenir compte de ses talents. L'imbécile est assez malheureux d'être imbécile sans qu'il ait à pâtir de son incapacité. La vraie mesure du salaire de l'homme n'est point la valeur de son travail, c'est la capacité de son estomac. Dans vos couvents, les religieux, sans exception, ont tous droit au même traitement ; et le supérieur partage la pitance du plus humble de ses frères.